



[CINÉMA & AUDIOVISUEL]



RENCONTRES RÉGIONALES DES MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES

DU 17 AVRIL 2025 - AUDITORIUM D'ALCA - BORDEAUX

SYNTHÈSE

AGENCE LIVRE, CINÉMA & AUDIOVISUEL EN NOUVELLE-AQUITAINE

Sommaire

1.: Contexte et objectifs	p. 2
2.: Constats issus de l'enquête	p. 3
3.: Difficultés rencontrées	p. 4
4.: Propositions issues des ateliers	p. 5
5.: Perspectives institutionnelles	p. 6
6.: De la nécessité de se fédérer	p. 8
Quelques sites de référence	p. 9
Annexe 1 : Les résultats de l'enquête en détail	p. 10
Annexe 2 : Le vademecum pour l'obtention d'une aide (Drac)	p. 24

Contexte et objectifs

La journée du 17 avril 2025, organisée par ALCA Nouvelle-Aquitaine à l'auditorium de la MÉCA, à Bordeaux, a réuni plus d'une soixantaine d'organisateur et d'organisatrices de manifestations littéraires. Cette troisième édition visait à partager les pratiques, à identifier les enjeux et à structurer le réseau régional. L'objectif était également de nourrir les réflexions autour de l'accompagnement institutionnel et de la professionnalisation du secteur.



Constats issus de l'enquête

L'enquête flash* menée par ALCA en mars-avril 2025 a permis de dégager plusieurs tendances :

- Une majorité de manifestations ont plus de 10 ans d'existence, avec une forte implantation en milieu rural.
- Les événements accueillant moins de 1 000 visiteurs ont généralement un budget inférieur à 20 000 €, tandis que ceux dépassant les 50 000 € disposent souvent d'une ou un salarié.
- Les recettes reposent principalement sur les subventions publiques, avec une faible part de mécénat ou de billetterie.
- La rémunération des auteurs et des autrices est désormais une norme, bien que certains événements peinent à l'appliquer faute de moyens.
- Les difficultés budgétaires sont accentuées par l'inflation, la stagnation des aides et l'épuisement des bénévoles.
- Le renouvellement des publics et des équipes bénévoles est un enjeu majeur, tout comme la montée en compétences.

* ➡ Voir les résultats de l'enquête en détail en annexe 1 (page 10).

Difficultés rencontrées

Les difficultés identifiées concernent principalement :

- La surcharge administrative liée à la gestion des dossiers de subvention, souvent chronophage et complexe.

- Le manque de reconnaissance du travail des bénévoles et des salariés, avec une forte charge mentale.

- La difficulté à recruter et à transmettre les compétences, dans un contexte de vieillissement des équipes.

- Le manque de lisibilité des dispositifs de soutien et l'absence de coordination entre financeurs.

3

Propositions issues des ateliers

Les ateliers de l'après-midi ont permis de dégager quatre pistes principales :

• **Piste 1 : Valoriser le bénévolat et les salariés**

- Reconnaissance des tâches et des compétences.
- Certification pour légitimer les parcours.
- Transmission et passation des projets.
- Demande de conventions pluriannuelles pour alléger la charge administrative.

• **Piste 2 : Former les bénévoles et les élus**

- Formation aux principes de gestion et à l'éthique de la rémunération.
- Sensibilisation des élus aux enjeux de la chaîne du livre.
- Accompagnement par ALCA et les bibliothèques départementales.

• **Piste 3 : Renforcer les réseaux**

- Mutualisation des postes et des moyens.
- Structuration de fédérations professionnelles.
- Coopérations interterritoriales et interprofessionnelles.

• **Piste 4 : Diversifier les financements et les activités**

- Recherche de mécénat, sponsoring, partenariats internationaux.
- Développement d'activités complémentaires comme la formation.
- Valorisation des formes hybrides et des expositions.

4

Perspectives institutionnelles

Les institutions présentes (Drac, Région, CNL, La Sofia, Département de Lot-et-Garonne) ont rappelé leurs dispositifs de soutien :

- La Direction régionale des affaires culturelles (Drac)

La Drac soutient les projets à partir de la deuxième édition, avec une attention à la rémunération des auteurs et des autrices et à l'ancrage territorial.

⇒ Voir le vademecum pour l'obtention d'une aide en annexe 2 (page 24).

- Le Centre national du livre (CNL)

Le CNL accompagne les festivals à rayonnement national, avec des aides ciblées sur les dépenses littéraires. Les aides de la Drac et du CNL ne peuvent accompagner le projet sur les mêmes éléments. Il arrive par contre que la Drac vienne en complément d'une aide du CNL sur un autre volet de la manifestation (le programme de médiation à l'année par exemple).

Le règlement pour l'obtention d'une aide :

⇒ centrenationaldulivre.fr/aides-financement/aide-a-la-realisation-de-manifestations-litteraires

- La Région Nouvelle-Aquitaine

La Région Nouvelle-Aquitaine a soutenu 52 festivals littéraires en 2024, avec des critères d'ancrage, de médiation et de responsabilité sociale. Les aides de la Région s'inscrivent dans le cadre d'un règlement d'intervention, valable pour toutes les esthétiques de manifestations culturelles. Des spécificités ont été apportées pour des esthétiques particulières comme le Livre, pour tenir compte de la réalité d'organisation d'une manifestation littéraire. Elle s'appuie désormais sur la carte des territoires à enjeux dans le domaine de la culture et du patrimoine, établie par la Datar-Ditep afin d'affiner les aides apportées aux structures.

Le règlement pour l'obtention d'une aide :

⇒ les-aides.nouvelle-aquitaine.fr/culture/manifestations-culturelles

La carte des « territoires à enjeux » néo-aquitains dans le domaine de la culture et du patrimoine :

⇒ www.culture-nouvelle-aquitaine.fr/pluridisciplinaire/les-territoires-a-enjeux-dans-le-domaine-de-la-culture

• **La Sofia**

La Sofia finance jusqu'à 400 événements par an, avec une priorité donnée à la rémunération des autrices et des auteurs. Elle peut aider les premières éditions tant que les autrices et les auteurs sont rémunérés selon les préconisations de la profession.

Les critères d'éligibilité et le calendrier pour l'obtention d'une aide :

 [www.la-sofiaactionculturelle.org/
reglement](http://www.la-sofiaactionculturelle.org/reglement)

• **Le Département de Lot-et-Garonne**

Le Département de Lot-et-Garonne a présenté une politique de solidarité et d'exemplarité, avec des dispositifs innovants. Il est toutefois à noter une baisse de la dotation ayant pour conséquence de devoir réfléchir différemment, avec plus de mutualisation et une coupe sur les propositions en interne au Département.

Les institutions encouragent la structuration des réseaux, la professionnalisation et la concertation inter-acteurs pour faire évoluer les politiques publiques.

5

De la nécessité de se fédérer

La table ronde sur les fédérations et les associations professionnelles a mis en lumière l'importance croissante de la structuration collective dans un contexte de fragilité économique et de surcharge administrative.

Les représentants de diverses fédérations (éditeurs, libraires, festivals de BD et de cinéma) ont partagé leurs expériences de mutualisation, de formation, de représentation politique et de soutien aux professionnels. Tous ont souligné les bénéfices du travail en réseau: meilleure visibilité, partage de compétences, défense des intérêts communs, et accompagnement face aux mutations du secteur. Toutefois, les défis restent nombreux: manque de moyens humains, essoufflement des bénévoles, difficulté à pérenniser les financements, et nécessité de professionnaliser les pratiques. La table ronde a ainsi réaffirmé la nécessité de se fédérer pour renforcer la résilience du secteur

littéraire, tout en appelant à un soutien accru des institutions pour accompagner cette dynamique collective.



Quelques sites de référence

Association des éditeurs de Nouvelle-Aquitaine (Aena):

 www.asso-aena.fr

Librairies indépendantes en Nouvelle-Aquitaine (Lina):

 www.librairies-nouvelleaquitaine.com

Club 99 – Fédération des festivals BD & arts associés:

 www.bdclub99.com

Collectif des festivals de cinéma et d'audiovisuel de Nouvelle-Aquitaine:

 www.festivalscinema-na.com

[LIVRE]

RENCONTRES RÉGIONALES DES MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES 2025

SYNTHÈSE

Annexe

Les résultats
de l'enquête en détail

1





Participation et représentativité de l'enquête

Etude de 2023 « Les manifestations littéraires en Nouvelle-Aquitaine » par Axiales et le Troisième Pôle pour ALCA

95 réponses (68%)

50% de manifestations rurales

66% sont des assos, 33% des collectivités

45% des manifestations disposant d'un

budget total de moins de 20 000€

Entretiens et analyses poussées

Enquête flash mars-avril 2025 réalisée par ALCA

44 réponses (26%)

39% de manifestations rurales

84% sont des assos, 14% des collectivités

25% des manifestations disposant d'un budget total de moins de 20 000€

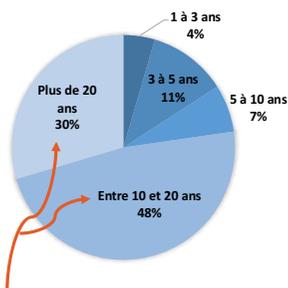
Uniquement un questionnaire

François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025



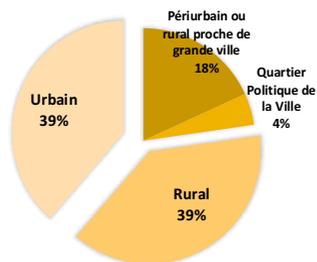
Typologie des manifestations littéraires répondantes (1/6)

ANCIENNETÉ



La grande majorité des manifestations rurales se trouvent ici !

CONTEXTE GÉOGRAPHIQUE

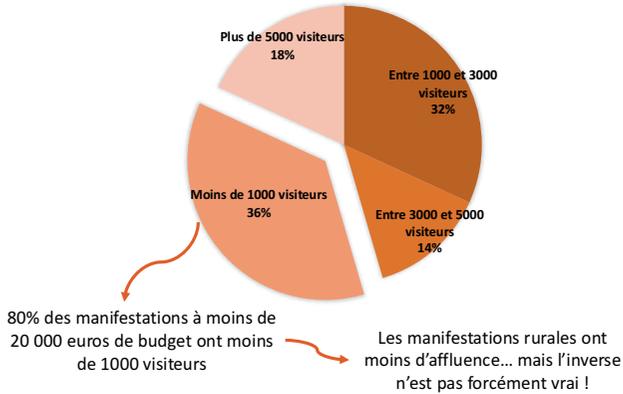


François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025



Typologie des manifestations littéraires répondantes (2/6)

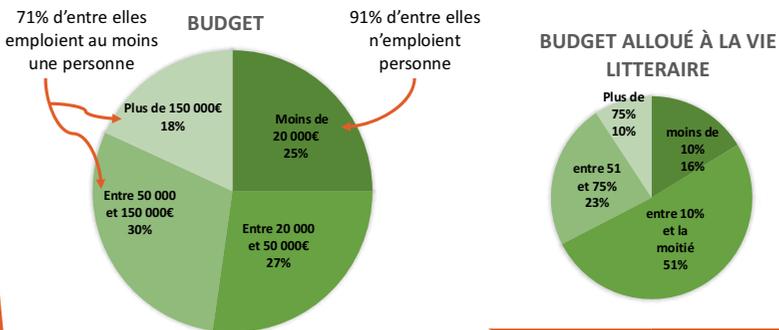
AFFLUENCE



François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025



Typologie des manifestations littéraires répondantes (3/6)



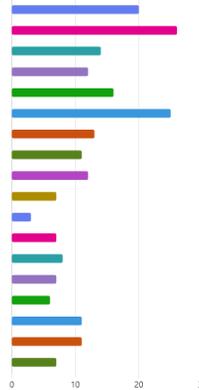
François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025



Typologie des manifestations littéraires répondantes (4/6)

22. Quels sont les domaines éditoriaux de la manifestation ?

● Généraliste	20
● Jeunesse	26
● Policier / polar	14
● Contes	12
● Poésie	16
● BD / mangas	25
● Imaginaires (science-fiction / fantasy)	13
● Histoire / patrimoine / régional / terroir	11
● Livres d'artistes	12
● Journalisme / opinion / essais	7
● Littérature non-francophone	3
● Littérature francophone non-française	7
● Nature / environnement	8
● Culture scientifique / technique	7
● Bouquinistes / livres d'occasion / livres anciens	6
● Romance	11
● Jeunes adultes (YA)	11
● Écriture dramatique	7

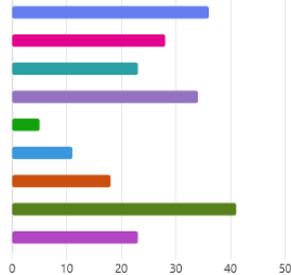


ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025

Typologie des manifestations littéraires répondantes (5/6)

23. Quels sont les objectifs principaux de la manifestation ?

● Développement et diffusion du livre et de l'écrit	36
● Education artistique et culturelle	28
● Soutien à la filière	23
● Développement territorial / animation culturelle locale	34
● Tourisme culturel	5
● Lutte contre les inégalités / l'illettrisme / l'exclusion	11
● Dialogue entre les pratiques artistiques et culturelles	18
● Valorisation et programmation des auteurs et autrices	41
● Valorisation des œuvres	23

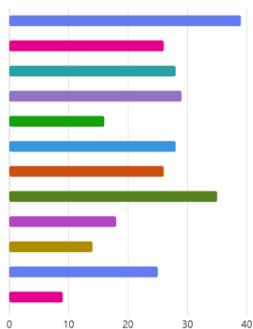


François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025

Typologie des manifestations littéraires répondantes (6/6)

26. Quelles sont les activités proposées dans la manifestation ?

● Dédicaces	39
● Conférences	26
● Tables rondes / débats	28
● Lectures	29
● Ateliers d'écriture	16
● Expositions	28
● Ateliers pédagogiques / EAC	26
● Rencontres	35
● Actions de médiation	18
● Créations pluridisciplinaires autour du livre et de l'écrit	14
● Diffusions de créations artistiques (spectacle vivant, arts visuels)	25
● Rencontres dédiées à un type de public spécifique : professionnel, empêché...	9



François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025

Focus 1 : recettes

34% des manifestations répondantes ne touchent aucune recette du mécénat privé : cela monte à **45%** pour les manifestations à moins de 20 000€ de budget !

59% des manifestations répondantes ne tirent aucune recette de billetterie ou de vente privée, très largement les petites et moyennes manifestations

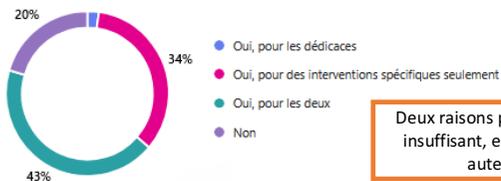
« Augmentez la billetterie : ceux qui peuvent le faire s'y sont déjà engagés. Sans compter que cela peut engendrer des coûts (achat d'une solution de billetterie, barriérage, contrôle des billets...), le consentement à payer pour nos événements n'est pas le même que pour les formes plus longuement produites du spectacle vivant. »

Extrait de la tribune « Manifestations littéraires : "Nous sommes peu à peu asphyxiés" »

François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025

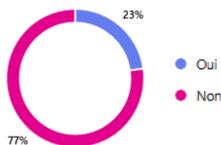
Focus 2 : rémunération des auteurs et autrices

Les auteurs et autrices sont-ils rémunérés ?



Deux raisons pour le « non » : budget insuffisant, et autofinancement des auteurs et autrices

Il y a-t-il eu un changement dans cette politique récemment ?



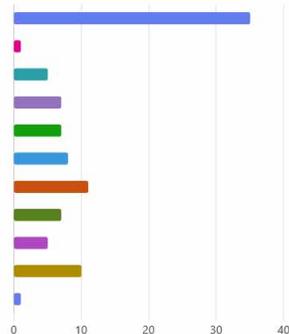
La majorité des changements concernent la rémunération des dédicaces



François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025

Difficultés rencontrées

- ➔ ● Difficultés budgétaires 35
- Difficultés à trouver des éditeurs, librairies 1
- Difficultés à trouver des auteur-rices 5
- Difficultés à faire venir un public satisfaisant 7
- Difficultés à trouver des partenaires institutionnels 7
- ➔ ● Difficultés à trouver des bénévoles 8
- ➔ ● Difficultés à renouveler l'équipe organisatrice 11
- Difficultés logistiques 7
- Difficultés de calendrier (autres manifestations aux mêmes dates, etc.) 5
- ➔ ● Difficultés à renouveler des publics 10
- Autre 1

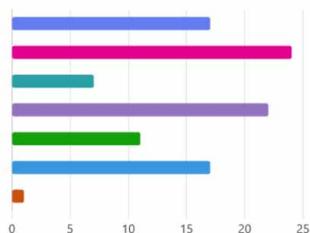


François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025

Une difficulté qui surplombe toutes les autres : le budget

58. Si vous avez mentionné avoir des difficultés budgétaires, quelles sont les principales difficultés auxquelles vous êtes confrontés ?

● Manque de financements publics	17
● Baisse de financements publics par rapport à une époque antérieure	24
● Baisse des recettes	7
● Manque de mécénat privé	22
● Poids de la rémunération des intervenants	11
● Poids des frais logistiques	17
● Autre (voir question suivante)	1



« L'engagement des partenaires aléatoire d'une année sur l'autre. La recherche de financement qui est très chronophage. »

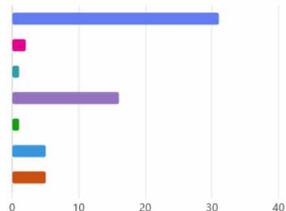
« La non prise en compte de l'inflation ! Quand les subventions restent identiques des années durant, le soutien est en baisse par rapport aux coûts. »

Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025

Une difficulté qui surplombe toutes les autres : le budget

60. Si vous avez mentionné avoir des difficultés budgétaires, quelles solutions avez-vous mis en place pour y remédier ?

● Recherche de nouvelles sources de financement	31
● Lancement d'un financement participatif	2
● Licenciers / réduction du nombre de contrats ponctuels	1
● Réduction de la taille et de l'ambition de la manifestation	16
● Baisse ou suppression de la rémunération des auteurs	1
● Augmentation du nombre de stagiaires, bénévoles ou de services civiques au...	5
● Autre (voir question suivante)	5



« Décision de mettre la manifestation en pause en 2025 »

« Héberger les auteurs chez les bénévoles »

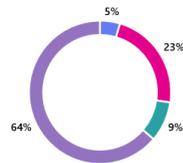
« Redirection du programme pour le faire entrer dans de nouveaux appels à projets »

François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025

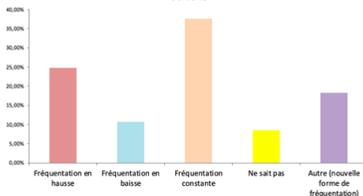
La stagnation de l'affluence dans certaines manifestations

68. Si vous avez mentionné avoir des difficultés à trouver ou renouveler des publics, lesquelles de ces affirmations ont vraies par rapport à votre manifestation ?

- Le public était plus nombreux sur des éditions précédentes dans les 5 dernières années 1
- Le public était plus nombreux sur des éditions antérieures au COVID-19 5
- Le public diminue lentement mais de façon continue 2
- Ce sont surtout des habitués-ess qui viennent, peu de nouvelles personnes 14
- Il n'y a pas de fidélité parmi le public, ce sont surtout des nouvelles personnes à chaque édition 0



Évolution de la fréquentation depuis les trois dernières éditions



Graphique de l'étude de 2023

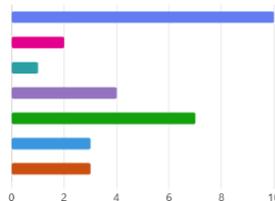


François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025

L'essoufflement des bénévoles face aux difficultés

73. Si vous avez mentionné avoir des difficultés à trouver des bénévoles ou à renouveler l'équipe organisatrice, quelles sont, selon vous, les causes de ces difficultés ?

- Charge de travail trop importante 10
- Pas assez d'avantages en nature 2
- Difficultés internes de management 1
- Départ de personnes et pas de renouvellement 4
- Plus assez de temps pour s'engager 7
- Inadéquation entre les profils des bénévoles impliqués et les missions à mener 3
- Autre (voir question suivante) 3



Manque de jeunes

Lassitude

Manque de motivation

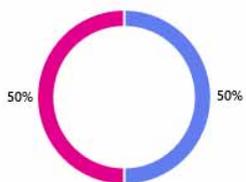
« Entre le comportement de consommateurs des adhérents associatifs, le désengagement des partenaires institutionnels et la professionnalisation accrue demandée pour effectuer les démarches de demande de financement, le bénévolat associatif n'est plus un moyen possible pour organiser des manifestations culturelles. »



François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025

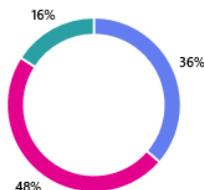
La question de la coopération interprofessionnelle et institutionnelle

« Vous sentez-vous soutenus par les réseaux interprofessionnels et les associations pour la tenue de votre manifestation face aux difficultés que vous rencontrez ? »



● Oui
● Non
● Ne sais pas

« Est-ce que les difficultés que vous rencontrez pour la tenue de vos manifestations vous ont mené à davantage coopérer avec d'autres manifestations similaires ou avec des réseaux interprofessionnels ou institutionnels ? »



Le non monte à 64% pour les budgets inférieurs à 20k€, et à 65% pour les manifestations rurales (83% si les deux facteurs sont vrais)

François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025



La question de la coopération interprofessionnelle et institutionnelle

« Mutualisation pour la venue d'auteur·rices quand c'est possible »

« Le poste créé est mutualisé avec une autre association du territoire »

« Mutualisation des frais »

« Inviter des responsables d'autres festivals, partager des invitations »

« Quand bien même cela permet de mutualiser certains coûts, c'est avant tout une question de diversification de la programmation, d'élargissement des publics et de choix artistiques »

« Aucune solutions concrètes ne se dégagent »

« Nous sommes une toute petite structure et nous ne sommes pas assez informé Sur les différents réseaux »

« De part notre isolement géographique nous nous gérons... »

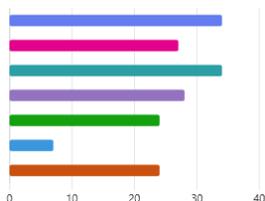
François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025



La question de la coopération interprofessionnelle et institutionnelle

53. Si vous bénéficiez de subventions, de quelles structures en avez-vous bénéficié ?

● Commune	34
● Intercommunalité, EPCI	27
● Département	34
● Région	28
● DRAC	24
● CNL	7
● Autre structure publique ou parapublique	24



François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025



La question de la coopération interprofessionnelle et institutionnelle

Le soutien institutionnel local est déterminant...

« Manifestation implantée dans le paysage français »

« Festival bien inscrit dans le paysage culturel territorial »

« Prêt de la salle par la commune »

« Soutien logistique essentiel de la part de la mairie »

« Nous sommes soutenus pas la ville qui adhère au projet et alloue un budget progressif pour développer le salon »

... mais ne suffit pas face à une baisse de subvention généralisée et l'effort exigé pour les dossiers de demandes

« Manque de réponses, manque de visibilité »

« Nos subventions publiques stagnent depuis de nombreuses années, alors que tout a énormément augmenté (logistique). »

« Professionnalisation accrue demandée pour effectuer les démarches de demande de financement »

« Soit nous professionnalisons dans l'année rapidement la structure soit la manifestation va s'étioler et faire faillite »

François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025



La question de la coopération interprofessionnelle et institutionnelle

Le rôle (souhaité) d'ALCA : un accompagnement généralisé, un outil de visibilité ?

85. Dans quels domaines estimez-vous qu'ALCA pourrait davantage vous aider ?



François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025

La question de la coopération interprofessionnelle et institutionnelle

Le rôle (souhaité) d'ALCA : la mise en réseau...

« Peut-être la communication de notre salon ? Des annonces en plus des newsletters, **répertoire des manifestations** ? Une présentation des salons de Nouvelle Aquitaine, dans le même principe que celle proposée aux auteurs (avec vidéos mis sur le site de l'ALCA) ? »

« **Mise en contact avec des auteurs.** Mutualisation d'actions sur plusieurs salons. »

« **Mise en réseau** afin de mutualiser les recherches de financement et d'intervenants et accompagnement lors de ces démarches »

« Les auteurs sont difficiles à contacter ou à inviter, l'ALCA pourrait nous aider à **nouer des contacts** avec eux et leurs maisons d'édition »

« Alca pourrait nous aider grâce à son **Carnet d'adresses**, d'auteurs et autrices Nous avons aussi besoin de conseils pour notre communication, et aussi pour trouver des subventions »

François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025

La question de la coopération interprofessionnelle et institutionnelle

... mais aussi des attentes en-dehors du périmètre d'ALCA ?

« Publicité de la manifestation »

« Soutien et stratégie pour solliciter et convaincre les partenaires de la nécessité d'une structure culturelle en territoire rural »

« Notre principal problème est le financement d'actions particulières et nous serions heureux d'avoir des interlocuteurs capables de nous aider à trouver les aides publiques pour monter ces projets. »

« Négocier avec les institutions un engagement financier pluriannuel. »

« Communication »

« Soutien auprès des structures professionnelles susceptible d'accompagner le festival sur le plan financier et/ou organisationnel. »

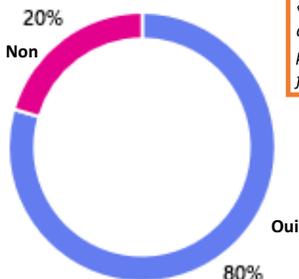
« Pour la communication , presse , reseaux sociaux , tv , etc »

François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025



Perspectives : malgré toutes les difficultés, l'espoir persiste

« Est-ce que vous avez confiance quant à la tenue de votre manifestation dans l'avenir ? »



« 41 ans d'expérience et la manifestation ne s'essouffle pas ! »

« Désir, volonté, attractivité, pugnacité pour trouver des financements »

« Nos bénévoles sont motivés et les auteurs adorent venir à notre manifestation »

« Il faut rester optimiste et continuer à se battre ! »

François Fontanille, ALCA Nouvelle-Aquitaine – Rencontre régionale des organisateurs de manifestations littéraires - 17 avril 2025



« Vive les manifs littéraires ! »

- Réponse au questionnaire

« Ce qui est en jeu, c'est le maintien d'une vie littéraire qui anime la chaîne du livre, conforte le revenu des auteurs, lutte contre le risque d'une rupture générationnelle à l'égard de la lecture, soutient une littérature de création face à la standardisation des goûts que tend à imposer le marché s'il est livré à lui-même. Sans oublier de rappeler l'importance cruciale de la lecture comme apport à la construction citoyenne dans un monde qui se radicalise et perd l'esprit de nuance. »

- Olivier Chaudenson, président du réseau Relief dans la tribune « Manifestations littéraires : "Nous sommes peu à peu asphyxiés" »



[LIVRE]

RENCONTRES RÉGIONALES DES MANIFESTATIONS LITTÉRAIRES 2025

SYNTHÈSE

Annexe

Le vademecum
pour l'obtention
d'une aide (Drac)

2





DRAC Nouvelle-Aquitaine

VADEMECUM VIE LITTÉRAIRE - INFORMATIONS AUX PORTEURS DE PROJETS

CALENDRIER INDICATIF D'INSTRUCTION

Jusqu'au 31 décembre 2024	Dépôt de la demande de subvention sur Démarches simplifiées, onglet Aide au livre, à la lecture et aux industries culturelles pour 2025, comprenant à minima une note d'intention ainsi qu'un budget prévisionnel afin de recenser les besoins. Accusé de réception de la demande via DS. Invitation à déposer le bilan des actions subventionnées par la Drac en 2024, via le formulaire Compte rendu d'emploi de la subvention sur Démarches simplifiées.
Janvier - mars 2025	Analyse des projets par les conseillers Livre et Lecture.
Février - juin 2025	Dialogue entre les conseillers et les porteurs de projet.
À partir d'avril 2025	Finalisation des dossiers et versement de la subvention. Pour les dossiers déposés avant fin décembre 2024, comptes certifiés de 2023 demandés. Pour les dossiers éventuels déposés à compter du 1 ^{er} janvier 2025, les comptes certifiés de 2024 seront nécessaires pour l'instruction d'une subvention.
Novembre - Décembre 2025	Communication du bilan projet auprès de la Drac sur Démarches Simplifiées via le formulaire Compte rendu d'emploi de la subvention sur Démarches simplifiées.

GÉNÉRALITÉS

- Le soutien des services déconcentrés de l'État aux manifestations littéraires prend la forme d'une aide ponctuelle à la réalisation de la manifestation sur projet. Cette aide n'est pas automatique et ce même si le déposant répond aux critères énoncés ci-après. Elle est réévaluée annuellement, sur projet.
- Des aides exceptionnelles dites «transversales» peuvent être accordées pour financer des démarches d'investissement dans les domaines de la transition écologique, de l'égalité entre les femmes et les hommes, de la lutte contre les VHSS, et de la transition numérique. Pour connaître les conditions d'accompagnement de ces projets, merci de vous rapprocher de vos conseillers livre et lecture référents.
- Sont éligibles aux aides de l'Etat les projets portés par une structure publique ou privée qui propose des actions de médiation autour du livre et de la lecture, en amont, au cours, ou en aval de la manifestation.

La subvention de la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) est accordée aux structures pour soutenir la réalisation de manifestations littéraires et la valorisation du livre et de la lecture tout au long de l'année auprès d'un large public ou à destination d'un public spécifique.

La manifestation doit être gratuite. Si un événement ponctuel de la programmation est rendu payant, il n'est pas pris en compte dans l'assiette éligible Drac.

Les manifestations littéraires ne sont éligibles qu'à partir de la deuxième édition.

Seules les manifestations littéraires organisées par une association ayant au moins un an d'existence et une première édition réalisée sont éligibles au soutien de la Drac Nouvelle-Aquitaine.

Les manifestations portées directement par des collectivités peuvent être éligibles dans un autre cadre d'accompagnement: les programmes du type Premières Pages, ou les contractualisations comme les Contrats Territoire-Lecture.

- Les manifestations littéraires qui bénéficient du soutien du Centre national du livre (CNL) au titre des aides accordées par la commission « Vie littéraire » n'ont pas vocation à être financées par la DRAC.

Les festivals avec un rayonnement national ou de grande envergure profitant d'un large public sont financés par le Centre National du Livre. La subvention pour la réalisation de manifestations littéraires de la Drac n'est pas cumulable avec un soutien du CNL pour un même poste de dépenses.

- Seuls les projets soutenus par une collectivité (soutien financier ou en nature) sont éligibles.

La manifestation doit être ancrée dans un territoire néo-aquitain et bénéficier du soutien financier d'une collectivité territoriale a minima (commune, intercommunalité, département, Région). Une attention particulière sera portée à la bonne insertion de la manifestation sur le territoire (partenariats avec les acteurs culturels et associatifs locaux, rayonnement au-delà de la collectivité, travail sur des publics cibles ...)

- Sont éligibles les projets pour lesquels l'ensemble des auteurs invités par la manifestation participent à une activité culturelle et sont rémunérés à ce titre.

La qualité de la programmation et des actions de médiation sera également appréciée lors de l'analyse du projet.

Si un auteur rémunéré se trouve être aussi un organisateur salarié de l'association organisatrice et touchant une aide en ingénierie, toutes les rémunérations liées seront retirées de l'assiette éligible de l'aide Drac pour la manifestation.

- Les projets soutenus doivent obligatoirement rémunérer les auteurs aux niveaux conformes aux usages de la profession.

La manifestation doit respecter les recommandations tarifaires définies par la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse. <https://www.la-charte.fr/inviter-chartiste/recommandations-tarifaires/>

La structure doit fournir une attestation de respect des recommandations tarifaires, ainsi que le détail des rémunérations engagées (nature de l'intervenant, nature de l'activité, niveau de la rémunération et budget).

Les manifestations ne respectant pas totalement les deux conditions ci-dessus mais s'engageant à les atteindre d'ici trois ans peuvent être accompagnées par la Drac, mais ne seront pas prioritaires. Si l'objectif n'est pas atteint au bout de trois ans, l'aide de la Drac s'arrête.

- Les projets soutenus doivent nécessairement proposer un point de vente de livres.

Cette disposition inclut les manifestations qui suivent un modèle de festival (100% de programmation, sans volet salon du livre).

Les conditions écrites de l'organisation de la vente de livres doivent être précisées dans le dossier.

La Drac accompagne prioritairement les manifestations qui proposent un point de vente de livres tenu par au moins une librairie indépendante et de manière non exclusive d'une année à l'autre.

- Le financement de l'Etat ne doit pas dépasser 50% du coût de l'évènement, c'est-à-dire 50% du montant total du projet.

Opérations éligibles

La rémunération des auteurs ou des intervenants est à inscrire dans le fichier Budget du projet proposé sur Démarches simplifiées, dans la rubrique 622 - Autres services extérieurs, sur la ligne « Rémunérations intermédiaires et honoraires ».

L'accueil des auteurs ou des intervenants (frais de transport, d'hébergement, de repas). La somme est à inscrire dans la rubrique 625 - Autres services extérieurs du fichier Budget du projet sur Démarches simplifiées, sur la ligne « Déplacements, missions ».

Les actions de médiation, d'éducation artistique et culturelle en amont et en aval de la manifestation (rémunération des auteurs, défraiement des auteurs, une partie des frais logistiques divers)

Ingénierie des projets à hauteur de 20% maximum du coût du projet.

Pour les manifestations aidées par la Drac qui respectent tous les critères de soutien du Ministère de la Culture, une part de dépenses de fonctionnement complémentaire aux charges salariales d'ingénierie de projet (charges locatives, fluide, achat de matériel et fourniture, frais de communication ...) peut être prise en charge, après dialogue avec le Conseiller livre et lecture référent pour le territoire.

Conditions à respecter pour la communication

La structure bénéficiant d'une subvention doit apposer le logo du Préfet de Région sur les outils de communication relatifs à la manifestation.

<https://www.culture.gouv.fr/fr/regions/drac-nouvelle-aquitaine/comment-mentionner-l-aide-de-la-drac-nouvelle-aquitaine-sur-vos-supports-de-communication>

Elle doit faire parvenir une invitation aux temps officiels à la Drac et faire mention de cet accompagnement.

Elle doit faire parvenir au moins un exemplaire de tous ses supports de communication à la Drac.

S'il s'avère que la structure ne respecte pas ces engagements, le subventionnement ne sera pas renouvelé.



RÉGION
**Nouvelle-
Aquitaine**



**PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**ALCA
NOUVELLE-AQUITAINE**

+33 (0)5 47 50 10 00

www.alca-nouvelle-aquitaine.fr



**AGENCE LIVRE
CINÉMA & AUDIOVISUEL
EN NOUVELLE-AQUITAINE**

• Site de Bordeaux :
MÉCA
5, parvis Corto-Maltese
CS 81 993
33088 Bordeaux Cedex

• Site de Limoges :
24, rue Donzelot
87000 Limoges

• Site de Poitiers :
62, rue Jean-Jaurès
86000 Poitiers

• Site d'Angoulême :
Maison alsacienne
2, rue de la Charente
16000 Angoulême